

Charte d'utilisation de l'Intelligence Artificielle Générative au Département des Yvelines

“
**Cette charte encadre l'utilisation des outils
d'Intelligence Artificielle Générative par toute
personne interne ou externe disposant d'un accès au
système d'information du Conseil départemental
des Yvelines. Elle constitue un document de
référence pour un usage éthique, sécurisé et
responsable de l'IA au sein de la collectivité.**
”



Sommaire

Introduction	P3
Qu'est ce que l'Intelligence Artificielle générative	P3
L'IA au service des agents et des pratiques professionnelles	P4
Trajectoire de déploiement progressif et maîtrisé de l'IA	P4
Enjeux pour le département	P5
Principes d'utilisation responsable	P6
Ce qu'il faut retenir.....	P7
Glossaire.....	P8

L'usage de l'Intelligence Artificielle au sein de notre collectivité et ses établissements publics devra être guidé par un principe fondateur :

“ **L'IA est un outil au service de l'humain, et non un substitut.**
L'IA ne devra pas réduire le contact et la proximité avec l'utilisateur, mais le renforcer ”



Le respect de la présente charte est essentiel afin de garantir une utilisation des outils d'IA conforme, sécurisée et responsable au sein du Département des Yvelines.



Introduction

L'intelligence Artificielle au Département des Yvelines

L'IA générative offre de nouvelles opportunités pour améliorer notre efficacité et la qualité de nos services aux usagers. Elle peut nous aider à rédiger plus rapidement, à analyser des données complexes, ou encore à générer des idées créatives. Cependant, son utilisation soulève également des questions importantes en termes de sécurité des données, de fiabilité des informations et d'impact environnemental.

Le Département recommande l'utilisation de **Microsoft Copilot Chat**, un outil d'IA intégré à notre environnement de travail et offrant des garanties en matière de sécurité et de conformité. D'autres outils pourront être recommandés à l'avenir, après une évaluation rigoureuse de leur conformité à cette charte.



À ce stade, aucune restriction générale des outils d'IA n'est mise en œuvre, sous réserve du respect strict de la présente charte.

Le Département recommande toutefois l'utilisation de Microsoft Copilot Chat, environnement de travail validé garantissant un niveau adapté de sécurité et de conformité.

Cette charte s'adresse à **toute personne interne ou externe disposant d'un accès au système d'information** du Département des Yvelines.

Elle vise à encadrer l'utilisation des outils d'Intelligence Artificielle Générative (IAG) dans un cadre sécurisé et respectueux des réglementations en vigueur :

Accompagner les agents

Dans une utilisation éthique, sécurisée et productive de l'IA au quotidien.

Protéger les droits

Des agents, des usagers et les données sensibles en conformité avec le RGPD.

Sensibiliser aux limites

Et aux risques des outils d'IAG pour garantir un usage responsable.

Qu'est-ce que l'IAG

Intelligence Artificielle Générative

L'Intelligence Artificielle Générative est une branche de l'intelligence artificielle capable de produire des contenus variés [textes, images, sons, vidéos] à partir d'instructions en langage naturel, appelées *prompts*.

FONCTIONNEMENT

Basée sur des modèles statistiques entraînés sur de vastes ensembles de données, l'IAG prédit des réponses probables **sans comprendre le contexte ou vérifier la véracité des informations.**

L'utilisateur reste libre d'utiliser, d'adapter ou de corriger.

Exemple : Associer « Zinedine Zidane » à « joueur de football » repose sur la fréquence de cette association dans les données d'entraînement, non sur une connaissance factuelle réelle.

LIMITES D'USAGES

Pas d'intelligence réelle : L'IAG ne raisonne pas et peut produire des informations inexactes et variables selon la manière de l'interroger.

Évolution rapide : Les outils d'IAG actuels sont en constant développement, ce qui soulève des enjeux majeurs en matière de sécurité, de confidentialité et de conformité réglementaire.

L'IA au service des agents et des pratiques professionnelles

Le déploiement de l'intelligence artificielle générative s'inscrit dans une **démarche d'accompagnement des agents**, au service de l'amélioration des conditions de travail, des pratiques professionnelles et de la qualité de service.

L'IA constitue un outil d'appui, visant à faciliter certaines tâches et à renforcer la qualité des productions, dans le respect des métiers, des compétences et des collectifs de travail.

L'IA intervient **en appui des pratiques professionnelles** et ne se substitue ni à l'expertise, ni au jugement, ni à la responsabilité humaine.

“
**Les agents demeurent au cœur des activités
et des décisions.**
”



APPUI AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- soutenir la réalisation de certaines tâches chronophages,
- faciliter la structuration, la rédaction et l'analyse,
- contribuer à la qualité et à la fiabilité des productions.

CADRE HUMAIN ET COLLECTIF

- Respect des agents et des collectifs de travail
- Transparence sur les objectifs et les usages
- Équité d'accès aux outils et aux compétences
- Responsabilité et éthique dans les pratiques

Formation et sensibilisation

Développer des usages maîtrisés et responsables de l'IA

Le **Conseil Départemental des Yvelines s'engage** à mettre en place une politique d'information, de formation et de sensibilisation structurée, progressive et adaptée aux niveaux de responsabilité, aux usages, aux évolutions technologiques, afin de garantir un recours à l'IA conforme aux exigences réglementaires, éthiques, environnementales et professionnelles.



CETTE POLITIQUE VISE À :

- assurer une **compréhension partagée** des principes de fonctionnement des systèmes d'IA, et la connaissance de l'ensemble des risques induits par leur usage ;
- garantir une **capacité de lecture critique** et de supervision humaine de tous résultats produits ;
- **prévenir les risques** liés à l'usage de l'IA un usage inapproprié ou non maîtrisé ;
- **accompagner l'intégration des outils** d'IA dans les pratiques professionnelles existantes, sans substitution au jugement humain.
- Promouvoir les **principes de sobriété**



Enjeux pour le Département



01 - INFORMATIONS INEXACTES OU DÉCISIONS ERRONÉS

Les réponses générées par l'IA peuvent être fausses, biaisées ou contraires aux valeurs du Département en raison des données d'entraînement. Ces phénomènes, parfois appelés « hallucination » ou « biais », peuvent avoir des conséquences graves sur la qualité de nos services et la prise de décisions.

Décisions erronés

Des informations inexactes peuvent conduire à des décisions préjudiciables pour les usagers ou les services.

Perte de confiance

La diffusion d'informations non vérifiées peut nuire à la crédibilité de nos services.

✓ **Vérifier les informations avant diffusion**

02 - MANQUE DE TRANSPARENCE ET VARIABILITÉ DES RÉPONSES

Les modèles d'IA sont souvent des "boîtes noires" dont le fonctionnement interne est opaque. Cela rend difficile l'explication de leurs décisions et la garantie de réponses cohérentes et prévisibles, ce qui peut freiner leur adoption et leur fiabilité.

Opacité des modèles

Difficulté à comprendre comment l'IA génère ses réponses, empêchant une validation complète.

Incohérence des résultats

Les mêmes requêtes peuvent produire des réponses différentes, impactant la consistance des services.

✓ **Conserver une validation humaine**

03 - FUITE DE DONNÉES ET NON CONFORMITÉ

L'utilisation de l'IA générative soulève des préoccupations concernant la confidentialité et la sécurité des données. Les informations traitées doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment le RGPD et le Code du patrimoine, afin d'éviter toute violation.

Divulgaration de données

Les données personnelles ou confidentielles saisies ou transmises en pièces jointes peuvent être réutilisées exposant des informations sensibles.

Non-conformité juridique

Les données ou documents transmis peuvent être stockées sur des serveurs non sécurisés ou situés hors de l'Union Européenne, en violation du RGPD.

✓ **Ne jamais transmettre de données sensibles**

04 - FAILLES DE SÉCURITÉS ET EXPOSITION AUX CYBERATTAQUES

Les systèmes d'IA, comme toute technologie, peuvent présenter des vulnérabilités. Ils peuvent être la cible de cyberattaques ou être manipulés pour générer des contenus malveillants, ce qui expose le Département à des risques de sécurité et de réputation.

Vulnérabilités logicielles

Les failles dans les outils d'IA peuvent être exploitées pour accéder aux systèmes internes.

Contenus malveillants

L'IA peut être détournée pour créer des attaques de phishing ou des désinformations ciblées.

✓ **Utiliser uniquement dans un cadre sécurisé**

Engagements du Département des Yvelines

Construire un cadre de confiance autour des usages de l'IA

Le Département des Yvelines s'engage à accompagner le développement des usages de l'IA dans un cadre sécurisé, progressif et respectueux des enjeux humains, réglementaires et environnementaux.

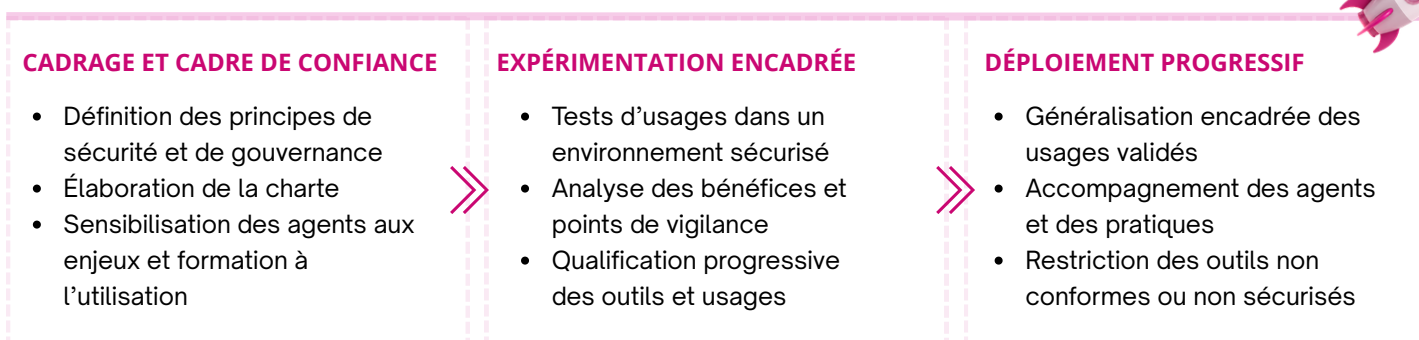
Ces engagements se traduisent notamment par les actions suivantes :

- Structurer un parcours de formation continue et de sensibilisation des agents.
- Assurer un suivi des axes de prévention des risques, en associant les différents acteurs et les représentants du personnel.
- Réviser la présente charte afin de l'adapter aux évolutions technologiques, réglementaires et aux retours d'expérience des collaborateurs.
- Prendre en compte les impacts environnementaux, sociaux et organisationnels des solutions d'IA utilisées au Département.
- Associer les agents et leurs représentants aux réflexions portant sur l'évolution des pratiques, des outils et des usages de l'IA.
- Développer une démarche de prévention visant à limiter les effets négatifs des usages de l'IA et à préserver les conditions de travail.



Trajectoire de déploiement de l'IA

Une approche progressive et maîtrisée



L'intelligence artificielle générative constitue **un levier d'amélioration des conditions de travail, de la qualité de service** et des pratiques professionnelles.

Son déploiement s'inscrit dans une **trajectoire progressive et maîtrisée**, permettant d'encourager l'innovation tout en garantissant **la sécurité, la conformité et la maîtrise des risques**.

Principes d'utilisation responsable

Pour garantir une utilisation éthique et sécurisée de l'Intelligence Artificielle Générative, les agents doivent respecter six principes fondamentaux qui constituent le socle de nos bonnes pratiques.

01 Responsabilité et transparence

Vous êtes responsables de l'utilisation des résultats produits par l'IA. Assurez-vous de leur qualité et signalez explicitement leur utilisation (ex. : « Rédigé avec l'aide de [outil IA], relu et validé par [nom] »).

02 Ethique et équité

Veillez à ce que les résultats ne créent pas d'inégalités ou de discriminations. Si un problème est détecté, signalez-le et corrigez-le immédiatement.

03 Sécurité et conformité

Utilisez les outils recommandés par la DSI. Avant d'utiliser un nouvel outil, vérifiez auprès de la DSI qu'il respecte les normes de sécurité internes.

04 Protection des données et vie privée

Aucune donnée sensible, confidentielle ou relative à des personnes physiques ne doit être communiquée ou injectée en pièce jointe. Anonymisez systématiquement toute information avant utilisation.

05 Vérification et fiabilité

Validez toujours les résultats avant utilisation. Aucune décision ne peut être prise exclusivement par l'IA sans intervention humaine.

06 Qualité des interactions

Formulez des prompts clairs, précis et professionnels. Des instructions vagues peuvent aboutir à des résultats inadaptés.

La validation, la cohérence et l'usage des contenus produits avec l'IA demeurent de la responsabilité de l'agent, en lien avec son collectif de travail et son encadrement.



IMPACT SOCIAL

L'IA transforme les méthodes de travail, les pratiques, les métiers, les liens et interactions sociales internes et externes, le rapport au travail, la charge de travail, peut engendrer une accentuation de la fracture numérique, une perte de compétence et de sens, déshumaniser des tâches.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Pour fonctionner, l'IA a besoin de beaucoup d'ordinateurs qui consomment énormément d'énergie, d'eau et de matières premières. *"Une réponse de 100 mots par ChatGPT, c'est comme consommer une bouteille d'eau et allumer 14 ampoules LED pendant une heure"*

BONNES PRATIQUES :

- Être attentif aux effets de l'IA sur les pratiques de travail et les interactions humaines.
- Maintenir un usage de l'IA en appui des métiers et des compétences humaines.
- Préserver un équilibre entre efficacité, qualité de service et conditions de travail.
- S'interroger sur l'équilibre entre le gain apporté et l'impact généré par l'usage de l'IA.
- Limiter l'utilisation de l'IA aux tâches essentielles,
- Optimiser vos prompts : Plus votre prompt est précis, moins l'IA aura besoin de ressources pour générer une réponse pertinente.

Ce qu'il faut retenir

L'IA constitue un outil d'appui, visant à **faciliter certaines tâches** et à **renforcer la qualité des productions**, dans le respect des métiers, des compétences et des collectifs de travail.

Ces recommandations s'adressent à **toute personne interne ou externe disposant d'un accès au système d'information du Département des Yvelines**.

ÊTRE CONSCIENT DES PRINCIPALES LIMITES LIÉES À L'USAGE DE L'IA GÉNÉRATIVE

- L'IA générative peut produire des informations inexactes et variables selon la manière de l'interroger.
- L'utilisateur peut divulguer des données sensibles lorsqu'il interagit avec l'IA générative (fuites de données).
- Les sources utilisées par l'IA générative peuvent ne pas être identifiables et potentiellement violer le droit de la propriété intellectuelle.

Utiliser l'IAG si...



- Vous utilisez uniquement des informations publiques
- Vous examinez les résultats avec un regard critique
- Vous signalez explicitement l'utilisation de l'IA
- Vous utilisez l'IAG de manière prudente et sécurisée

Ne PAS utiliser l'IAG si...



- Vous devez saisir des données personnelles ou sensibles
- Vous devez transmettre une pièce jointe confidentielle
- Vous ne pouvez pas vérifier l'exactitude des résultats
- Votre management interdit certains usages

Le Département des Yvelines recommande l'utilisation de Microsoft Copilot Chat, un outil d'IA intégré à notre environnement de travail et offrant des garanties en matière de sécurité et de conformité.

Avant d'utiliser l'IA, adoptez les bons réflexes



RÉFLÉCHIR

Identifier le besoin et les informations réellement nécessaires.



VÉRIFIER

Contrôler la fiabilité, la cohérence et la pertinence des résultats.



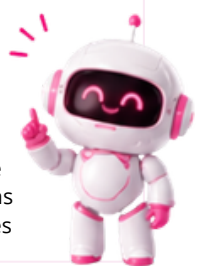
PROTÉGER

Ne partager aucune donnée sensible, confidentielle ou personnelle.



VALIDER

Conserver un contrôle humain sur les décisions et productions générées



Le respect de la présente charte est essentiel afin de garantir une utilisation des outils d'IA conforme, sécurisée et responsable au sein du Département des Yvelines.

L'intelligence artificielle générative est mise à disposition des agents du Département des Yvelines comme un outil d'apprentissage, d'innovation et d'expérimentation, chacun étant libre d'en explorer les usages professionnels avec discernement et responsabilité, dans un esprit de vigilance partagée face aux enjeux et aux risques associés.

Pour toute question relative à l'utilisation de l'IA au sein du Département, vous pouvez contacter ia@yvelines.fr

Glossaire

IA

L'intelligence artificielle (IA) désigne la capacité des machines à effectuer des tâches qui nécessitent habituellement l'intelligence humaine, telles que la reconnaissance vocale, la prise de décision et la traduction de langues.

IA GÉNÉRATIVE

L'intelligence artificielle générative produit des contenus artificiels (texte, image, vidéo, son, etc.).

PRISE DE DÉCISION AUTOMATISÉE

La prise de décision automatisée utilise des algorithmes pour analyser des données et prendre des décisions sans intervention humaine directe.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL À LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Constitue le texte de référence en matière de protection des données personnelles, il renforce et unifie la protection des données en instaurant des droits pour les individus au sein de l'UE.

RÈGLEMENT SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (RIA)

Constitue le texte de référence au niveau européen qui encadre le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle, tous secteurs confondus.

ROBUSTESSE

La robustesse est la capacité de l'intelligence artificielle à maintenir sa conformité à des exigences de performance et/ou de sécurité malgré des changements dans l'environnement dans lequel elle opère.

ALGORITHMES

Un algorithme est la description d'une suite d'étapes permettant d'obtenir un résultat à partir d'éléments fournis en entrée. Dans le monde de plus en plus numérique dans lequel nous vivons, les algorithmes mathématiques permettent de combiner les informations les plus diverses pour produire une grande variété de résultats. Pour qu'un algorithme puisse être mis en oeuvre par un ordinateur, il faut qu'il soit exprimé dans un langage informatique, sous la forme d'un logiciel (souvent aussi appelé « application »). Un logiciel combine en général de nombreux algorithmes : pour la saisie des données, le calcul du résultat, leur affichage, la communication avec d'autres logiciels, etc.

BIAIS ALGORITHMIQUES

Les biais algorithmiques se réfèrent aux erreurs ou aux préjugés qui peuvent être introduits dans les algorithmes en raison de données incomplètes, incorrectes ou partiales. Ces biais peuvent conduire à des décisions inéquitables ou inefficaces. Il est donc primordial de surveiller et de corriger ces biais pour garantir l'équité et l'efficacité des systèmes algorithmiques.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont toutes informations permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Elles incluent des éléments tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, l'adresse IP et la plaque d'immatriculation. La protection de ces données est essentielle pour préserver la vie privée des individus et respecter les réglementations en vigueur.

DONNÉES SENSIBLES

Les données sensibles sont des informations particulièrement délicates qui, si divulguées, pourraient entraîner des conséquences graves pour les individus concernés. Elles incluent des éléments tels que les informations médicales, les opinions politiques, les croyances religieuses et les origines ethniques. La gestion de ces données nécessite des mesures de sécurité renforcées.

ÉTHIQUE

L'éthique désigne l'ensemble des principes moraux qui guident le comportement des individus et des organisations. Elle repose sur des valeurs fondamentales telles que l'intégrité, la justice et le respect. Dans le contexte des collectivités territoriales, l'éthique joue un rôle essentiel dans la prise de décision et la gestion des affaires publiques. Adopter